



DISTANCE : 15 km

DURÉE : 4h

Départ du parking de la Mairie d'Hombleux



Partir en direction de l'Eglise et de la Mairie vers Esmerly-Hallon, route départementale D144. Au calvaire de la Croix Saint Claude prendre le chemin à droite vers Grécourt, passer devant l'ancien château de Grécourt (2) et continuer tout droit.



Avant le Canal du Nord suivre le chemin sur la gauche sur 300 mètres, puis prendre à droite pour rattraper la départementale D186, puis prendre une nouvelle fois à droite et passer le pont sur le Canal. Suivre la route vers la commune d'Ercheu sur 800 mètres.

Suivre la direction de Cressy sur 100 mètres et prendre le chemin à droite vers Moyencourt (3), ensuite la route vers la droite sur 100 mètres et le chemin à gauche. Au bout du chemin traverser Breuil.



Ensuite prendre le chemin à droite. Après 300 mètres, tourner à gauche et après 250 mètres tourner encore à gauche pour rattraper la D154. Tourner à gauche. A l'entrée d'Ercheu, tourner à droite après 250 mètres et prendre le chemin en face suivre sur près de 2km.

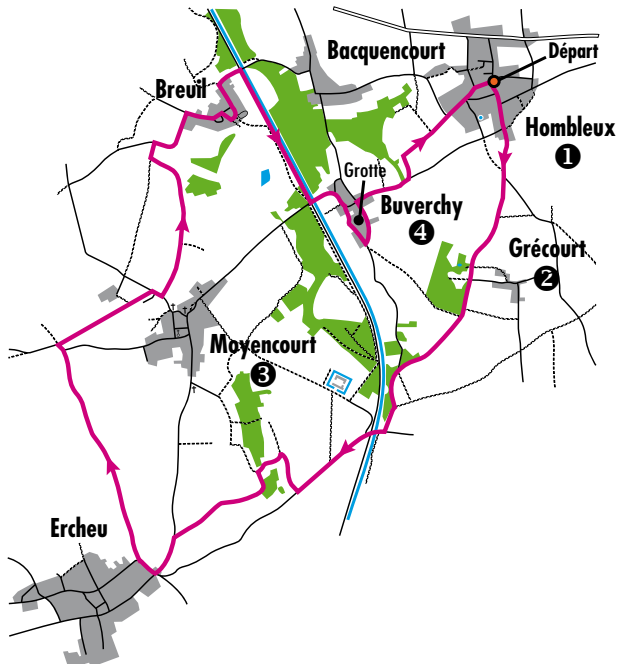


Avant le pont du Canal, prendre à droite et suivre le chemin de halage jusqu'au pont de Buverchy (4). Dans Buverchy suivre à droite jusqu'à la grotte. Reprendre la route à gauche pour rattraper la route d'Hombleux. Après environ 500 mètres, prendre le chemin à gauche et continuer tout droit pour regagner le parking.



Circuit de La Croix Saint Claude

CARTE



À NE PAS MANQUER :

1. Hombleux :

- 1.347 habitants.
- Particularité : l'Eglise Saint Médard (restaurée après 1918) abrite un carillon de 16 cloches, à écouter.

2. Grécourt :

- 27 habitants.
- Des ruines du château, seul le donjon reste visible.
- Possibilité d'un détour vers l'Eglise Saint-Matthieu, chœur XIIIe siècle, nef XIXe, restaurée après 1918.
- Elevage de trotteurs.

3. Moyencourt :

- 280 habitants.
- Vestiges d'un ancien château-fort à pont-levis, qui comptait sept tours jusqu'au XVIe siècle.

4. Buverchy :

- 50 habitants.
- Territoire traversé par le Canal du Nord.
- Grotte dédiée à la vierge Marie. Une procession a lieu chaque année le 15 août.



Communauté de Communes
PAYS NESLOIS

10, rue de la collégiale - 80190 NESLE - Tél. : 03 22 88 33 25 - Fax : 03 22 88 87 29
www.lepaysneslois.com

